

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du vendredi 18 décembre 2015**

Absent excusé : M. Jean-Luc MAGNIN

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vendredi 18 décembre 2015, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 26 novembre 2015 :

### **Révision des différents tarifs communaux :**

- Le conseil municipal décide d'augmenter de 1 % les tarifs :
  - de location des logements communaux, sauf celui situé 301, rue centrale et le bureau de poste dont la révision du loyer est faite automatiquement par les services de la poste
  - de la redevance assainissement, du raccordement à l'assainissement collectif d'un immeuble existant et d'une construction neuve,
  - dans le cimetière : des concessions de terrain, des concessions dans le columbarium, des caveaux urnes et de dispersion des cendres,
  - d'occupation de la salle polyvalente, des frais de matériel et de gaz.
- Pas d'augmentation pour la garderie périscolaire.

### **Coût des places dans le nouveau columbarium :**

- Le conseil municipal décide d'appliquer un tarif identique à celui pratiqué actuellement.
- Chaque case dispose d'un emplacement sur la droite pour déposer des fleurs ou autre.
- Dans l'ancien columbarium, il reste quatre places à vendre dont deux qui sont au départ de la colonne centrale et de la colonne de gauche ; avant de vendre dans le nouvel emplacement, il faut déjà vendre deux cases des quatre qui restent : celles plus en hauteur et laisser les deux du bas sauf si elles sont demandées.

### **Compte-rendu de l'exploitation des radars pédagogiques :**

- Le maire commente les éléments enregistrés dans les radars pédagogiques sur le comportement des usagers.

### **Rapport du contrôle des bouches d'incendie :**

- Le maire fait part d'un courrier du chef du centre d'incendie et de secours de Varennes Saint Sauveur, ce dernier nous informe qu'un contrôle de la défense incendie a été fait portant sur l'inspection visuelle et l'accessibilité des hydrants et des points d'eau sur la commune
- Il y a 53 bouches d'incendie et toutes sont accessibles et en bon état.
- Tous les quatre ans, il doit y avoir, à la charge de la commune, une mesure du couple débit/pression des hydrants afin de s'assurer de leur conformité ; pour ce faire, la Lyonnaise des Eaux a présenté un devis de 61.00 euros hors taxes l'unité ; devant le coût élevé de cette prestation, le maire a demandé à Cuiseaux Intercom' s'il était possible de négocier à plusieurs communes. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

### **Curage des lagunes :**

- En 2016, il y aura le curage des lagunes le « Mauchamp » et « Bourg Sud ».
- Au préalable, il faut établir des études pour prévoir l'épandage des boues d'épuration.
- La chambre d'agriculture est en mesure de les faire pour une somme de 6 614.88 € toutes taxes comprises sur laquelle la commune peut percevoir une subvention à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.
- Le conseil municipal décide d'établir le dossier de demande de subvention

### **Réception des nouveaux habitants :**

- Le dimanche 10 janvier 2016, à 11 heures à la salle polyvalente.
- 29 nouveaux foyers sur la commune.

### **Questions diverses :**

- Le comité de pilotage de la fête de Louvarel recherche une société pour la fête de Louvarel, le 13 juillet prochain : faire circuler l'information au sein des associations de la commune.
- Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 50 euros au lycée Henri Vincenot, projet SEGPA et ULIS qui concerne un élève de la commune qui est scolarisé au sein des ces structures.
- Mme Sandrine CANNARD fait remarquer que la place handicapée matérialisée dans le bourg, est occupée, le jour du marché, par le marchand de linge.
- M. Frédéric CANNARD fait remarquer que le banc installé aux abords du bâtiment « la Tuilerie » a la vue sur les poubelles.
- M. François GUIGUE demande si le Comité des Fêtes peut acheter un gaufrier qui servira pour les différents lotos ou autres manifestations.
- Une réunion est prévue le jeudi 7 janvier 2016 pour les panneaux de signalisation des entreprises.

Varennes Saint Sauveur, le 14 janvier 2016.

Le Maire,  
Jean-Michel LONGIN